

**Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux**

Maïche, le 28 novembre 2023

Mesdames, Messieurs,

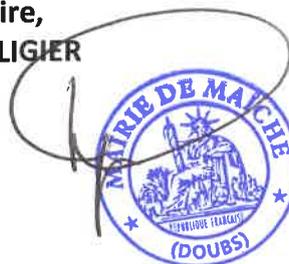
Vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu :

**le lundi 4 décembre 2023 à 20h00
Salle du Conseil - Mairie de Maïche.**

L'ordre du jour de cette séance est annexé à la présente convocation.

Comptant sur votre présence dont je vous remercie par avance, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sincères salutations.

**Le Maire,
Régis LIGIER**



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2023

AFFAIRES GÉNÉRALES

- 01 Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2023
 - 02 Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal
 - 03 Ressources humaines – Créations de postes par avancement de grade
 - 04 Ressources humaines – Suppressions et créations de postes des Services animation – périscolaire, entretien et comptabilité
 - 05 Ressources humaines – Présentation du Rapport Social Unique 2022
 - 06 Presbytère – Renouvellement convention de mise à disposition
-

COMMISSION FINANCES

- 07 Lotissement du Rond Buisson – Fermeture du budget
 - 08 Budget Général – Décision modificative n°3
 - 09 Budget Annexe Camping – Décision modificative n°1
 - 10 Ouverture de crédits d'investissement 2024 avant vote du budget à hauteur de 25 % du budget 2023
 - 11 Nouveau Groupe Scolaire – Modification AP / CP
 - 12 Restitution caution garage – Rue de l'Europe
-

COMMISSION JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, FAMILIALE ET SOCIALE

- 13 Caisse d'allocations familiales – Appels à projets 2024 – Autorisation dépôt dossiers de demande de subvention
-

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET VIE ASSOCIATIVE

- 14 Gymnase municipal – Modification de l'article 6 du règlement de fonction
 - 15 Théâtre : spectacle « La Madeleine passe le relais » - 9 février 2024 – Vente de billets
 - 16 Zone d'accélération des énergies renouvelables – Convention de mise à disposition
-

AFFAIRES DIVERSES

- 17 Prochaine séance du Conseil municipal